

19 juillet 2023

CCS(2023)10

Conférence

**Transition des emplois : L'évolution des marchés du travail et l'impact sur la
cohésion sociale**

**Ministère de la politique sociale et des droits de l'enfant de Malte et Conseil de
l'Europe, Comité européen pour la cohésion sociale (CCS)**

*14 juin 2023
Corinthia Palace, Attard, Malte*

Rapport

Le Conseil de l'Europe et le Ministère de la politique sociale et des droits de l'enfant de Malte, sous les auspices du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS), ont organisé une conférence qui a rassemblé des décideurs politiques nationaux, des fonctionnaires et d'autres parties prenantes pour discuter des risques et des réponses politiques possibles aux défis pour le marché du travail découlant de la numérisation et des développements informatiques, ainsi que de la transition vers une économie verte.

L'objectif principal de la conférence était de discuter de la dynamique changeante du marché du travail causée par la transition des emplois. Elle visait à réfléchir à l'impact de la transition des emplois sur les droits sociaux et la cohésion sociale et à suggérer des réponses possibles au niveau politique pour atténuer les conséquences sociales et économiques.

➤ **Discours d'ouverture et de bienvenue**

M. Joe GERADA, président du CCS et conseiller du ministre de la politique sociale et des droits de l'enfant, a ouvert la conférence. Dans son allocution de bienvenue, M. GERADA a souligné que la transition des emplois était un processus rapide et que son ampleur était encore inconnue. Il a noté que les orateurs de la conférence avaient non seulement fait des recherches sur les différents aspects de la transition des emplois, mais qu'ils avaient également travaillé sur le terrain. Par conséquent, ils apporteront une myriade d'expériences pour aider à mieux comprendre les implications de la transition des emplois. Il a présenté les thèmes sur lesquels les orateurs se concentreraient au cours de chaque session du panel et a encouragé les participants à s'engager activement dans les discussions.

Andy ELLUL, Secrétaire parlementaire pour le dialogue social au sein du Cabinet du Premier ministre de Malte, a souhaité la bienvenue aux participants de la conférence. Dans son discours d'ouverture, le Dr ELLUL a souligné que le marché du travail subissait des transformations significatives qui nécessitaient des réponses au niveau politique afin de s'assurer que tous les travailleurs profitent des nouvelles opportunités offertes par le progrès numérique. Il a également évoqué la transition vers une économie verte, soulignant l'importance de veiller à ce que chacun intègre les considérations environnementales dans ses tâches quotidiennes afin de faire de la transition verte une réalité. Le Dr ELLUL a souligné l'importance du dialogue social pour atténuer les nouveaux défis découlant du progrès numérique et de la transition verte.

Michael FALZON, ministre maltais de la politique sociale et des droits de l'enfant, a souhaité la bienvenue aux participants de la conférence. Il a souligné l'importance de la conférence en tant que forum de discussion sur les défis posés par les développements numériques et la transition vers une économie verte. M. FALZON a souligné que pour une transition juste, il était essentiel de garantir l'égalité des chances pour tous et d'investir dans l'éducation, ainsi que dans des services de santé de qualité et des politiques de vieillissement actif. En outre, il a noté que pour une transition en douceur, un filet de sécurité durable était nécessaire pour préserver et garantir des revenus décents aux retraités et soutenir les chômeurs et les personnes en situation de vulnérabilité.

Dans son discours d'ouverture, **M. Jan MALINOWSKI**, chef du service des droits sociaux du Conseil de l'Europe, a remercié les partenaires maltais pour leur soutien à l'organisation de la conférence. M. MALINOWSKI a souligné que la transition des emplois n'avait jamais été aussi

rapide et que l'ampleur des nouveaux défis n'avait jamais été aussi grande, d'où la nécessité de réagir de toute urgence. Il a déclaré qu'il était impatient d'explorer les possibilités et les moyens de préserver la cohésion sociale dans le processus de transition des emplois.

La conférence s'est déroulée en trois sessions successives de tables rondes.

➤ **Session du panel 1 : Transition des emplois : utilisation accrue de l'IA - questions stratégiques et éthiques à ce sujet**

Ce panel était modéré par **M. Joe GERADA**, président du CCS.

Au cours de la première session, les discussions ont porté sur les effets de la transition des emplois. À savoir, (i) l'impact de la numérisation sur les travailleurs des plateformes et les "travailleurs atypiques", et (ii) les défis pour les travailleurs qualifiés découlant de l'utilisation accrue de l'intelligence artificielle, y compris les questions stratégiques et éthiques autour de l'IA.

M. Mario VINKOVIĆ, membre du Comité européen des droits sociaux (CEDS), a parlé du travail du CEDS concernant la transformation du marché du travail due à la numérisation. M. VINKOVIĆ a souligné les défis que le travail sur plateforme a posés à l'accès et à la jouissance par les travailleurs d'une série de droits garantis par la Charte sociale européenne. Il a souligné l'importance de veiller à ce que tous les travailleurs des nouvelles formes d'emploi, telles que le travail sur plateforme, bénéficient d'un statut légal de travailleur afin d'éviter que leurs droits ne soient bafoués. En outre, M. VINKOVIĆ a évoqué les risques découlant de l'utilisation d'outils prédictifs non réglementés basés sur des algorithmes et les défis que cela pose pour la protection des données personnelles et la prévention de la discrimination.

M. VINKOVIĆ a évoqué la nécessité de réglementer les nouvelles formes d'emploi du point de vue du droit fiscal. Il a évoqué l'impact négatif de la transformation numérique sur différents groupes, notamment les travailleurs domestiques, les personnes employées dans une *gig economy* et les travailleurs migrants.

M. Stefan GRAN, conseiller politique principal, Confédération européenne des syndicats (CES), a parlé de l'impact des développements numériques sur l'employabilité des travailleurs et les relations de travail. Il a fait remarquer que la numérisation du passé touchait principalement la main-d'œuvre moyennement ou peu qualifiée. En revanche, la récente "révolution" de l'IA cible les travailleurs hautement qualifiés, orientant le marché du travail vers deux extrêmes : d'une part, des emplois peu qualifiés et mal rémunérés et, d'autre part, un petit nombre d'élites hautement qualifiées et bien rémunérées.

M. GRAN a souligné le risque de déshumanisation du travail, l'absence de responsabilité de la part de l'employeur et les problèmes de partialité dus à l'utilisation de l'IA dans le processus de prise de décision. Il a souligné la nécessité de réglementer l'utilisation de l'IA et d'interdire l'application de systèmes d'IA intrusifs sur le lieu de travail. M. GRAN a souligné le rôle des syndicats dans l'élaboration de réponses au niveau politique pour atténuer les défis. M. GRAN a évoqué la nécessité de procéder à des évaluations d'impact avant d'utiliser des systèmes d'IA sur le lieu de travail.

Mme Angelica SALVI DEL PERO, conseillère principale - Emploi, travail et affaires sociales à l'OCDE, a abordé différents aspects de l'impact de l'IA sur le lieu de travail. Elle a indiqué

que l'OCDE prévoyait de publier de nouvelles Perspectives de l'emploi le 11 juillet 2023. À cet égard, Mme SALVI DEL PERO a évoqué certaines des conclusions de l'enquête menée par l'OCDE en 2022, qui portait sur l'impact de l'IA sur l'emploi global dans les entreprises. Elle a notamment indiqué qu'environ 50 % des utilisateurs de l'IA dans les secteurs de la finance et de la fabrication ont déclaré que l'IA rendait certaines de leurs compétences moins utiles. Elle a noté que 40 % des travailleurs étaient modérément/très inquiets de perdre leur emploi à cause de l'IA au cours des dix prochaines années.

Mme SALVI DEL PERO a soulevé la question de la fiabilité de l'IA et des risques pour la vie privée des travailleurs. Elle note que l'enquête a montré que 23 % des travailleurs ne font pas confiance à leur entreprise pour utiliser une IA sûre et fiable, et que plus de 50 % des travailleurs sont préoccupés par les données collectées à leur sujet. Mme SALVI DEL PERO a souligné la nécessité d'une nouvelle action politique pour faire face aux nouveaux risques découlant des développements numériques et de leur utilisation dans le monde du travail.

Valeria PULIGNANO, professeur de sociologie au Centre de recherche sociologique (CESO) de la KU Leuven, a abordé la question du travail non rémunéré dans le contexte du travail sur plateforme numérique. Elle a souligné l'importance de comprendre les différentes formes et variations du travail de plateforme et les types de technologies utilisées par les différentes plateformes.

Le Dr PULIGNANO a déclaré que le travail non rémunéré est une "caractéristique" du travail sur plateforme. À cet égard, elle a souligné la nécessité pour les employeurs de veiller à ce que toute décision liée à l'emploi et assistée par un algorithme soit juste, raisonnable et ne porte pas préjudice aux travailleurs. Elle a également déclaré que les algorithmes ne devraient pas être utilisés comme substitut à la prise de décision humaine et que les travailleurs devraient recevoir une documentation complète lorsqu'un employeur prend une décision conséquente assistée par un algorithme. Elle a souligné la nécessité d'un mécanisme de régulation du marché numérique.

Discussion :

La discussion a porté sur les défis normatifs à la lumière du progrès numérique. Les intervenants ont réfléchi à l'orientation que pourraient prendre les rédacteurs de nouveaux instruments juridiques internationaux sur l'IA et au degré de réglementation qu'il conviendrait d'adopter. Les intervenants ont discuté des obstacles à la pleine mise en œuvre des normes internationales en matière de droits de l'homme et des réponses possibles au niveau des politiques nationales dans le contexte de la numérisation et de l'évolution des technologies de l'information par rapport au marché du travail.

➤ **Session du panel 2 : Transition des emplois : transition vers une économie verte**

Cette session a été modérée par **M. Jerzy CIECHANSKI**, membre du Bureau du CCS.

Au cours de la deuxième session, les discussions ont porté sur (i) la transition des emplois vers une économie verte et le lien entre les politiques de l'environnement et du travail en relation avec les politiques sociales. La conférence a servi de forum de discussion sur (ii) les garanties de protection sociale pour ceux qui seront affectés par la transition vers une

économie verte. (III) les dispositions à mettre en place pour adopter une approche gagnant-gagnant (pour tous). qui bénéficie des changements positifs et des gains qui se produisent et se produiront.

Le Dr. Philip VON BROCKDORFF, vice-doyen de l'Université de Malte, a déclaré que la transition créerait probablement de nouvelles opportunités d'emploi, mais qu'elle pourrait également entraîner des pertes d'emploi dans les activités économiques à forte intensité de carbone. Il a souligné que la transition nécessiterait un investissement considérable dans les infrastructures, en particulier dans les pays fortement dépendants d'une énergie à forte intensité de carbone. Il a fait remarquer que, par rapport aux pays de l'UE, aucun instrument financier équivalent n'était disponible pour les États européens non membres de l'UE.

Le Dr BROCKDORFF a souligné la nécessité de réaliser des études d'impact pour déterminer les pertes d'emplois probables dans les différents secteurs économiques résultant de la transition verte. Il a souligné la nécessité d'une micro-analyse pour identifier le type d'emplois, les qualifications et les compétences requises pour la transition ; l'analyse permettrait aux décideurs politiques de concevoir des politiques du marché du travail qui répondraient aux circonstances prévalant dans chaque pays.

Le Dr BROCKDORFF a évoqué le rôle des partenaires sociaux, des agences pour l'emploi et des syndicats dans la réalisation de l'équilibre entre la neutralité carbone et les objectifs sociaux de la transition. Il a fait remarquer que l'engagement des syndicats pouvait contribuer à faciliter la transition, notamment en soutenant les travailleurs touchés par la celle-ci.

M. David XUEREB, président du Conseil de Malte pour le développement économique et social, a évoqué le rôle des actions collectives dans la réalisation de la transition verte. Il a déclaré que la collaboration entre les syndicats, les employeurs et les organisations de la société civile était vitale. M. XUEREB a expliqué que les actions collectives aideraient les employeurs à faire les bons choix concernant leurs investissements et leurs ressources humaines. Il a déclaré que la collaboration aiderait les travailleurs à faire les bons investissements en matière d'éducation, à se perfectionner et à se recycler en fonction des nouvelles exigences du marché du travail et à faire les bons choix de carrière.

Il a souligné l'importance de changer les comportements et les modes de vie des citoyens. À cet égard, il a mis l'accent sur le rôle des jeunes générations. Enfin, il a déclaré que la transition vers une économie verte était inévitable et qu'il était essentiel que toutes les parties prenantes agissent rapidement pour ne pas rester à la traîne.

M. Bela GALGOCZI, chargé de recherche principal à l'Institut syndical européen (ETUI), a parlé des disparités existantes au sein des pays et entre eux. Il a noté qu'une caractéristique particulière de l'inégalité dans le contexte de la transition verte et du changement climatique était l'existence d'inégalités à plusieurs niveaux.

M. GALGOCZI a déclaré que des millions de nouveaux emplois seraient créés lors de la transition vers une économie à zéro émission de carbone. Toutefois, des millions d'emplois disparaîtraient également et la majorité des emplois subiraient une transformation fondamentale. Il a précisé que cette restructuration aurait des effets inégaux sur de nombreux fronts, notamment en fonction des compétences, du sexe, de l'âge, de l'activité économique

et de la région. Il a fait remarquer qu'en l'absence de nouvelles politiques d'adaptation du marché du travail, la transition verte amplifierait ces inégalités.

M. GALGOCZI a souligné l'urgence du développement des compétences et le rôle des entreprises dans ce processus. Enfin, M. GALGOCZI a évoqué l'importance du dialogue civil pour assurer une transition en douceur.

Discussion :

Les participants à la conférence ont discuté du défi que représente le déficit démocratique, y compris le manque de dialogue civil au niveau national. Les participants ont également évoqué la manière dont le volontariat et les formes non traditionnelles d'éducation pourraient permettre aux travailleurs d'améliorer leurs compétences dans le contexte d'une transition verte.

➤ **Panel 3 : Transition des emplois : accès au marché du travail**

Cette session a été modérée par **M. Riccardo VENTURINI**, membre du Bureau du CCS.

Compte tenu des effets de la numérisation et des développements informatiques, ainsi que de la transition vers une économie verte, au cours de la troisième session, les participants ont discuté (i) des défis liés à l'accès au marché du travail pour les personnes en situation de vulnérabilité. En outre, (ii) la conférence a abordé différents modèles d'activités économiques, tels que l'auto-emploi et l'entrepreneuriat social, ainsi que les garanties sociales pour les personnes.

Le dernier panel a débuté par une présentation de **M. Lars Michael ENGSTED**, chef d'équipe, unité "Avenir du travail, emploi des jeunes", direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion (DG EMPL) de la Commission européenne. M. ENGSTED a évoqué les réformes structurelles nécessaires sur le marché du travail. Il a notamment insisté sur la nécessité de renforcer la capacité institutionnelle en proposant, entre autres, des plans d'action pour la réintégration des travailleurs sur le marché du travail. Il a souligné la nécessité d'investir dans le développement de systèmes de prévision des compétences et d'impliquer les employeurs et les autres acteurs clés dans ce processus.

M. ENGSTED a évoqué la proposition de directive de la Commission européenne sur le travail de plateforme qui vise à garantir la détermination correcte du statut d'emploi des travailleurs de plateforme et à promouvoir la transparence, l'équité et la responsabilité dans la gestion algorithmique. En outre, l'objectif de la proposition est d'améliorer la transparence dans le travail de plateforme, y compris dans les situations transfrontalières, et en même temps, de soutenir les conditions pour la croissance durable des plateformes de travail numérique dans l'Union européenne.

Enfin, M. ENGSTED a abordé la définition du travail de plateforme. À cet égard, il a déclaré que la proposition de directive définissait le travail de plateforme comme une personne morale physique basée sur Internet qui fournit un service commercial à la demande d'un client. Il a noté que selon la proposition de la Commission européenne, le service devait être fourni en ligne ou dans un certain lieu. En outre, pour être considéré comme un travail de plateforme au sein de l'UE, il doit être organisé dans l'UE, quel que soit le lieu d'établissement.

Le Dr Christophe SENTE, chercheur à l'Université libre de Bruxelles, a déclaré que les transitions risquaient de perturber le système salarial et d'aggraver les difficultés d'accès au marché du travail. Dans ce contexte, il a déclaré qu'un revenu de base, une garantie d'emploi et une réforme du droit des marchés publics constituaient des politiques complémentaires plutôt que des alternatives.

Le Dr SENTE déclare que le discours sur l'avenir du travail se concentre sur les défis de la numérisation et du changement climatique. Il a fait remarquer que dans ce contexte, il est essentiel de se concentrer sur l'acquisition par les travailleurs de la propriété des petites et moyennes entreprises dont les propriétaires vieillissent, car cela est essentiel pour étendre la démocratie à la sphère économique. Le Dr SENTE a déclaré qu'une telle démocratie économique constituerait un cadre idéal pour les politiques de l'emploi qui favorisent l'accès du plus grand nombre au marché du travail. Le Dr SENTE a également parlé d'encourager les entrepreneurs à financer les achats de leur entreprise par les salariés, non pas en faisant appel à leur épargne, mais en affectant les bénéfices passés ou futurs. Il a fait remarquer que cette relation entre les sphères politique et économique devait être reconstruite pour que les États, les sociétés et les entreprises puissent survivre malgré les crises et tirer profit des transitions.

Mme Katerina CHAROKOPOU, coprésidente du groupe de travail sur les droits économiques, sociaux et culturels d'ENNHRI, a parlé du rôle des INDH dans l'atténuation du défi que représente la transition des emplois. Elle a noté que la "révolution" numérique pourrait affecter tous les droits fondamentaux et avoir un impact disproportionné sur les groupes vulnérables. À cet égard, Mme CHAROKOPOU a évoqué les fonctions de conseil, de suivi, de rapport et autres des INDH en matière de promotion des droits de l'homme. Elle a souligné le rôle de l'ENNHRI dans la préparation d'un instrument juridique européen complet sur l'IA. Mme CHAROKOPOU a également noté que les États doivent élaborer un cadre législatif et éthique cohérent pour respecter la vie privée et la dignité humaine des travailleurs et veiller à ce que les systèmes d'IA n'entraînent pas de discrimination illégale, en accordant une attention particulière aux groupes marginalisés.

Le dernier orateur de la conférence était **M. Piotr SADOWSKI**, secrétaire général de Volonteurope, ancien président de la Plate-forme sociale et membre de la commission permanente de la Conférence des OING. M. SADOWSKI a parlé de la manière dont la numérisation et la transition vers une économie verte affectent les différents modèles d'activités économiques, tels que le travail indépendant et l'entrepreneuriat social, ainsi que les garanties sociales qui les accompagnent. Il a noté que le travail indépendant était souvent un dernier recours pour ceux qui ne pouvaient pas s'engager sur le marché du travail classique, ce qui limitait leur accès à la protection sociale. Il a déclaré que les travailleurs engagés dans les plateformes numériques sont généralement des personnes en situation de vulnérabilité, telles que les migrants et les jeunes qui ont parfois plusieurs emplois pour joindre les deux bouts.

M. SADOWSKI a évoqué la numérisation des services publics et a noté que ce type de gestion pouvait exclure certains groupes des services. À cet égard, il a souligné l'importance d'améliorer l'accès à la citoyenneté sociale, d'identifier les déficits numériques qui entravent l'accès à l'infrastructure numérique, et d'aborder non seulement l'accessibilité et la disponibilité des services publics numériques, mais aussi les compétences numériques des

citoyens. Il a fait référence à l'amélioration des compétences également dans des contextes informels et a noté que le volontariat pouvait être un outil dans ce processus.

M. SADOWSKI a souligné l'importance de l'économie sociale. Il a noté qu'elle jouait un rôle essentiel dans la fourniture de services clés aux groupes vulnérables et dans l'amélioration et la requalification des travailleurs. M. SADOWSKI a également évoqué l'importance des systèmes de revenu minimum, la nécessité de combler les lacunes réglementaires dans le domaine des plateformes de travail et l'importance du dialogue social pour créer un écosystème inclusif dans le monde du travail.

Discussion :

Les participants à la conférence ont discuté de l'impact de la transition des emplois sur les personnes en situation de vulnérabilité, en particulier les personnes handicapées, et des moyens de les intégrer dans l'économie numérisée. Ils ont également abordé la question de la pauvreté au travail et le rôle que les organisations de la société civile pourraient jouer pour soutenir les groupes vulnérables dans le contexte de la transition des emplois.

➤ **Clôture de la conférence**

Dans ses remarques finales, **M. Joe GERADA**, président du CCS, a déclaré que les débats d'experts ont montré la nécessité pour les décideurs politiques de se pencher sur un certain nombre de questions essentielles pour une transition juste. Il a souligné que la conférence avait démontré l'importance d'investir dans l'éducation et d'identifier les moyens de faciliter l'apprentissage, l'amélioration des compétences et la requalification des travailleurs. En outre, il a déclaré que la conférence avait souligné l'importance de garantir l'égalité des chances et l'accès au marché du travail pour tous, en particulier pour les personnes en situation de vulnérabilité. M. GERADA a également souligné le rôle des services de santé de qualité et des politiques de vieillissement actif, ainsi que la nécessité de réaménager le marché du travail en renforçant la protection sociale et les systèmes d'aide sociale.

M. GERADA a notamment souligné l'importance de la Charte sociale européenne et le rôle du Comité européen des droits sociaux dans la protection des droits des travailleurs dans le contexte de la transition des emplois. Il a noté que la conférence avait une fois de plus prouvé que l'adaptation du marché du travail aux nouveaux développements devait être fondée sur les principes de la dignité humaine et de la protection d'un travail décent pour tous.

M. Joe GERADA, a remercié les intervenants du panel pour leurs précieuses présentations et les autres participants pour leur contribution aux discussions. Le président a également remercié le secrétariat et les partenaires du ministère maltais de la politique sociale et des droits de l'enfant pour l'organisation de la conférence.

Conférence

"Transition des emplois : L'évolution des marchés du travail et l'impact sur la cohésion sociale"

Ministère de la politique sociale et des droits de l'enfant de Malte
et
Conseil de l'Europe, Comité européen pour la cohésion sociale (CCS)

14 juin 2023, 9h30 - 17h00

Corinthia Palace, Attard, Malte

Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/87390251001?pwd=OTdsNzNpUTZTNnB4bnZUcUNIOFIMdz09>

Numéro de la réunion : 873 9025 1001

Code d'accès : 801475

PROGRAMME

9h00-9h30 **Inscription des participants**

9h30-10h00 **Discours d'ouverture et de bienvenue**

M. Joe GERADA, président du Comité de cohésion sociale du Conseil de l'Europe et conseiller du ministre de la politique sociale et des droits de l'enfant, ministère de la politique sociale et des droits de l'enfant de Malte

Dr Andy ELLUL, secrétaire parlementaire pour le dialogue social au sein du Cabinet du Premier Ministre de Malte

Dr Michael FALZON, ministre de la Politique sociale et des droits de l'enfant de Malte

M. Jan MALINOWSKI, chef du service des droits sociaux, direction des droits de l'homme, DGI, Conseil de l'Europe

10h00-11h15 **Session du panel 1 : Transition des emplois : utilisation accrue de l'IA et questions stratégiques et éthiques qui s'y rapportent**

Le marché du travail subit d'importantes transformations dues à la numérisation et aux développements des technologies de l'information. Ces nouveaux développements posent des défis à la réalisation des droits du travail des travailleurs et à leur accès légal et à la jouissance d'une série d'autres droits garantis par la Charte. Cela met en évidence les questions qui se posent sur les effets de la transition : Quel est l'impact de la numérisation sur les travailleurs des plateformes et les "travailleurs atypiques" ? Comment prévenir les abus en matière de droits du travail et d'autres droits sociaux pour les travailleurs dans les nouvelles formes d'emploi ? Quels sont les défis pour les travailleurs qualifiés découlant de l'utilisation accrue de l'intelligence artificielle, y compris les questions stratégiques et éthiques ? Quelles réponses politiques pourraient être apportées à ces nouveaux défis ?

Modérateur :

M. Joe GERADA, Conseiller du ministre de la Politique sociale et des droits de l'enfant, ministère de la Politique sociale et des droits de l'enfant, Malte, et Président du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS)

Intervenants :

M. Mario VINKOVIĆ, professeur de droit du travail et de sécurité sociale, titulaire de la Chaire Jean Monnet en droit du travail, de l'égalité et des droits de l'homme de l'UE (2013-2016), Faculté de droit, Université d'Osijek, Croatie, membre du Comité européen des droits sociaux

Dr Valeria PULIGNANO, professeur de sociologie au Centre de recherche sociologique (CESO) - KU Leuven

M. Stefan GRAN, conseiller politique principal, Confédération européenne des syndicats (CES)

Mme Angelica SALVI DEL PERO, Conseillère principale auprès du Directeur de l'emploi, du travail et des affaires sociales (OCDE)

Discussion

11h15-11h30 **Pause-café**

11h30-12h45 **Session du panel 2 : Transition des emplois : transition vers une économie verte**

La crise énergétique qui a éclaté à la suite de la guerre en Ukraine a placé la question de l'approvisionnement en énergie sous les

feux de la rampe au niveau mondial. Cela va de pair avec les questions plus générales sur le changement climatique et souligne la nécessité de réfléchir à la nécessité d'une transition vers une économie verte pour rendre nos sociétés plus résilientes en matière d'environnement : Comment la transition vers une économie verte affecte-t-elle le marché du travail ? Quels sont les défis posés par la transition pour l'accès des travailleurs à leurs droits et la jouissance de ceux-ci ? Comment les politiques du marché du travail peuvent-elles garantir des progrès durables sur le plan de l'environnement pendant la transition ? Quelles décisions politiques majeures les États membres doivent-ils prendre pour garantir la protection sociale des personnes touchées par la transition vers une économie verte ? Les dispositions actuelles oublient-elles une approche gagnant-gagnant (pour tous) et conduisent-elles trop souvent à la règle du « tout vainqueur » (pour ceux qui sont du côté vainqueur, gagnant progressivement plus et élargissant le fossé de la richesse et la fracture sociale) ?

Modérateur :

M. Jerzy CIECHANSKI, Conseiller au Département de la coopération internationale ministère de la famille et de la politique sociale, Pologne, Membre du Comité européen de cohésion sociale (CCS)

Intervenants :

Dr Philip VON BROCKDORFF, Professeur, consultant du Conseil de l'Europe

M. David XUEREB, président du Conseil de Malte pour le développement économique et social

M. Bela GALGOCZI, Chargé de recherche principal à l'Institut syndical européen (ETUI)

Discussion

12h45-14h30 **Pause déjeuner**

14h30-15h45 **Session du Panel 3 : Transition des emplois : accès au marché du travail**

Les effets de la numérisation et de l'évolution des technologies de l'information, ainsi que de la transition vers une économie verte, sont susceptibles de varier d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, en fonction des variables économiques et sociales et des

vulnérabilités de groupes particuliers. Cela soulève les questions suivantes : À la lumière de ces évolutions, quels sont les défis auxquels les personnes en situation de vulnérabilité sont confrontées lorsqu'elles accèdent au marché du travail ? Comment la transition verte et les développements numériques affectent-ils les différents modèles d'activités économiques, tels que le travail indépendant et l'entrepreneuriat social ? Quels sont les défis en termes d'obtention de garanties sociales pour ces personnes ? Quelles sont les réponses politiques possibles à ces nouveaux défis ?

Modérateur :

M. Riccardo VENTURINI, Université de Saint-Marin, Secrétariat d'État expert pour la santé et la sécurité sociale ; Membre de la Commission de la CDD des Nations Unies ; Membre du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS), Saint-Marin

Intervenants :

M. Lars ENGSTED, Chef d'équipe, Avenir du travail, Unité Emploi des jeunes, Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion (DG EMPL) Commission européenne

M. Christophe SENTE, Chargé de cours au Centre d'Etude de la vie politique à l'Université Libre de Bruxelles

Mme Katerina CHAROKOPOU, Commission nationale grecque pour les droits de l'homme, co-présidente du groupe de travail Droits économiques, sociaux et culturels d'ENNHRI

M. Piotr SADOWSKI, Secrétaire général de Volonteuropé, Président de la Plate-forme sociale et membre de la Commission permanente de la Conférence des OING

Discussion

15h45-16h15 Clôture du conférence

19h00 Dîner de gala